

## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis les années 1975, le gouvernement rwandais a pris conscience de la nécessité de tenir compte des indicateurs socio-démographiques dans les plans et programmes de développement économique et social du pays. La prise en compte de ces variables de population dans les programmes nécessite des données fiables, représentatives de l'ensemble des caractéristiques de la population, et mises à jour de façon régulière.

En 2002 les données du recensement de 1991 auront vieilli de 11 ans, et surtout elles ne représentent plus la réalité de la situation du Rwanda après les massacres et le génocide de 1994. Les données de l'Enquête Socio-Démographique auront vieilli également de 6 ans à cette date. Il faudra donc les actualiser afin de permettre au gouvernement et aux partenaires du développement d'avoir une connaissance précise et récente de la population pour les futurs programmes et politiques de population et de développement.

La définition d'une politique nationale de population et la lutte contre la pauvreté restent une préoccupation du gouvernement; or la connaissance des caractéristiques sociales, démographiques et économiques de la population ainsi que les informations sur la disponibilité au sein des entités administratives des infrastructures sociales concernant l'eau, la santé, l'éducation, etc., constituent un préalable à l'élaboration de toute politique cohérente de population et la mise en œuvre d'un programme efficace de lutte contre la pauvreté. Seule une opération d'envergure nationale comme le Recensement Général de la Population et de l'Habitat peut combler ce besoin en données démographiques et socio-économiques.

La préparation du projet d'exécution du recensement a été initiée par la Direction de la Statistique en concertation avec les cadres et utilisateurs des différents départements ministériels et a bénéficié de l'assistance du FNUAP. Le document du projet a été finalisé avec l'appui d'une mission de l'Union Européenne. La mise en œuvre des travaux du recensement exigera du Ministère des Finances et de la Planification Economique de réaliser les activités suivantes : i) la formation du personnel, ii) la réalisation des travaux de cartographie sur terrain, iii) la réalisation du recensement pilote en Août 2001, iv) l'impression des questionnaires définitifs et la réalisation du dénombrement en Août 2002, v) la réalisation de l'enquête post-censitaire en Septembre 2002, vi) l'exploitation et le traitement informatique des données à partir de Septembre 2002, (vii) l'analyse des données à partir de 2003, et viii) la publication et la dissémination des résultats en l'an 2004.

## OBJECTIFS DU RECENSEMENT

### *Objectifs à long terme*

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2002, aidera à l'amélioration de la connaissance des caractéristiques de la population rwandaise, la mise en œuvre de la politique nationale de population ainsi que le programme de lutte contre la pauvreté, et l'élaboration plus rationnelle des plans et programmes de développement économique et social.

### *Objectifs immédiats*

La réalisation du troisième recensement général de la population de la République Rwandaise doit permettre de :

- i. connaître l'effectif global de la population rwandaise, sa répartition spatiale sur le territoire national ainsi qu'au niveau des unités administratives avant la fin de l'an 2002;
- ii. déterminer les caractéristiques démographiques, économiques et socioculturelles de la population;
- iii. déterminer les différents niveaux de natalité, de fécondité, de stérilité, de mortalité et de migration, ainsi que l'accroissement naturel et global de la population rwandaise avant la fin de l'an 2003;
- iv. étudier les conditions d'habitation des ménages;
- v. constituer une base des données géographiques et socio - démographiques;
- vi. procéder à l'établissement des projections démographiques;
- vii. constituer et mettre à jour une base de sondage complète pour la réalisation des enquêtes ultérieures;
- viii. renforcer les capacités nationales dans la planification, l'exécution, le traitement et l'analyse des résultats des opérations de collecte et d'analyse des données démographiques, géographiques et socio-économiques.